



CEREALES :

les semis ont débuté la semaine dernière et vont se poursuivre cette semaine avec une belle prévision météo à 10 jours.

Limaces : observations dès l'interculture et la surveillance reste de mise jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Pucerons et Cicadelles : le piégeage se réalise dès le semis.

COLZA:

Altises : les températures douces ont été favorables au vol mais la progression des stades limite les dégâts.

Pucerons verts : présence en augmentation mais l'avancée des stades limite l'impact, à surveiller.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver :

DECALAGE DE LA DATE DE SEMIS : une technique alternative !

Il est fortement conseillé de décaler la date de semis autant que possible.

Le décalage de la date de semis est un levier incontournable dans :

- ☞ la gestion des graminées (vulpins et ray-grass essentiellement),
- ☞ la diminution du risque de jaunisse nanisante de l'orge transmis par le puceron *R. Padi.* ,
- ☞ la diminution du risque des maladies et de la verse . Pour rappel, des céréales trop développées avec une biomasse trop importante entraînera un risque élevé sur le printemps !

Vigilance également à bien respecter les créneaux de semis de chaque variété !

OBSERVATIONS ET PIEGEAGES AVANT SEMIS

LIMACES : afin d'évaluer le risque, l'observation et les piégeages doivent avoir lieu avant les semis et en interculture !

Il est recommandé de mettre en place un suivi par piégeage au moins 3 semaines avant le semis et de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréales).

Rappel du protocole :

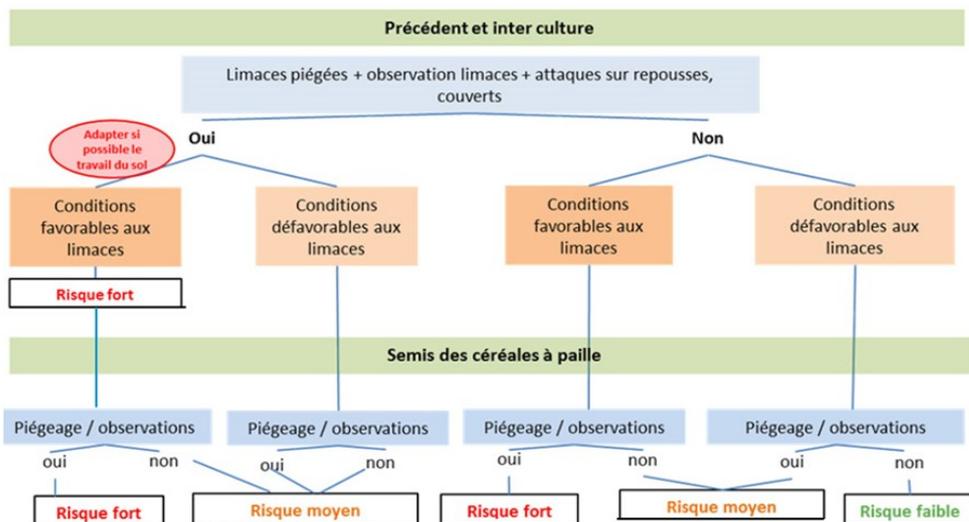
- ☞ Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50* 50 cm (=1m²) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appât en dessous, face aluminium du piège visible.
- ☞ Poser le piège la veille et relever le lendemain.
- ☞ Enregistrer le nombre de limaces capturées / m² : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm) ; limaces noires adultes, jeunes (<1 cm) ; limaces autres adultes et jeunes (<=1cm).
- ☞ Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les réhumidifiant.

Au sein du réseau, quelques limaces grises ont déjà été piégées sur une parcelle dans l'Aisne en interculture depuis mi-septembre. Cette semaine, 4 limaces grises ont été relevées sous pièges (2 jeunes et 2 adultes).

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM)

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



Limaces grises sous piège (M. LHEUREUX Arvalis, archive 2022)

PUCERONS et CICADELLES :

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

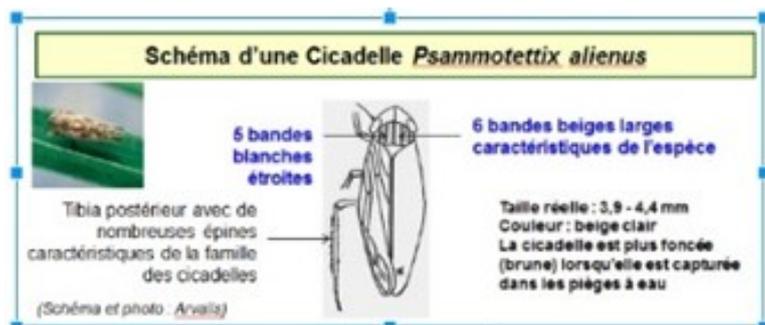
Rappel du protocole :

- ☞ Plaque chromatique jaune engluée format A4
- ☞ Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle
- ☞ Notation : 1 fois par semaine

Cicadelles *Psammotettix alienus*

Avec l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil indicatif de risque repose sur l'observation sur plaque jaune (format A4) à positionner dès le semis et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Cicadelle *Psammotettix alienus* (C. GAZET CA59/62 ; archive 2020)

Puceron *Rhopalosiphum padi*

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, **qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.**

Hors réseau des pucerons sont déjà bien présents dans les repousses de céréales ou dans les couverts.

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Hors réseau des pucerons sont déjà bien présents dans les repousses de céréales ou dans les couverts.



A destination des observateurs :

- ☞ Pour rappel depuis l'année dernière, nous sommes sur la version 2.0 de l'outil Vigicultures.
- ☞ Le lien pour se connecter : <https://beta.vigicultures.fr>
- ☞ Le lien vers [un guide d'utilisation](#) : seule la partie « Observateurs » vous concerne.
- ☞ Si vous avez besoin de matériel spécifique (plaques engluées, pièges à limace) : merci de revenir vers l'équipe filière céréales

COLZA

Stades:

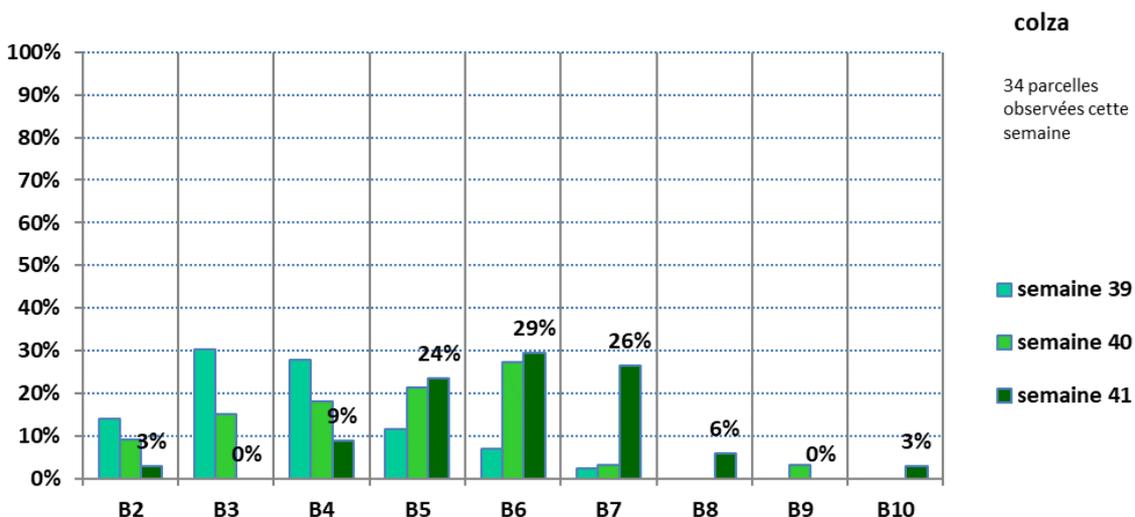
34 parcelles renseignées cette semaine. Les stades ont progressé à la faveur des températures de la semaine passée avec :

- ☞ 3% au stade 2 feuilles,
- ☞ 9% au stade 4 feuilles,
- ☞ 53% au stade 5-6 feuilles,
- ☞ 34 % au stade 7 feuilles ou plus.

15 % des parcelles sont au stade sensible pour les limaces et les altises.

66% des parcelles sont au stade sensible pour les pucerons.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



ALTISES ADULTES: les températures douces ont été favorables au vol mais la progression des stades limite les dégâts.



On rencontre 2 types d'altises sur colza:

- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm :** Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 25 septembre pour la grosse altise.
- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm) :** Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

Des petites altises sont capturées dans 3 parcelles avec 1 à 5 individus et des grosses altises sont capturées dans 28 parcelles avec 1 à 120 individus.

Des dégâts sont observés dans 7 parcelles avec 3 à 75 % de surface foliaire détruite sur 6 à 100% de plante avec morsures.

Les dégâts sont moins souvent observés cette semaine dus à la progression des stades. Cependant, **1 parcelle du réseau, au stade B2 atteint le seuil de risque.**

Il faut continuer à surveiller les parcelles en retard de végétation.



Dégâts d'altises sur colza (M. Roux Duparque CA02)

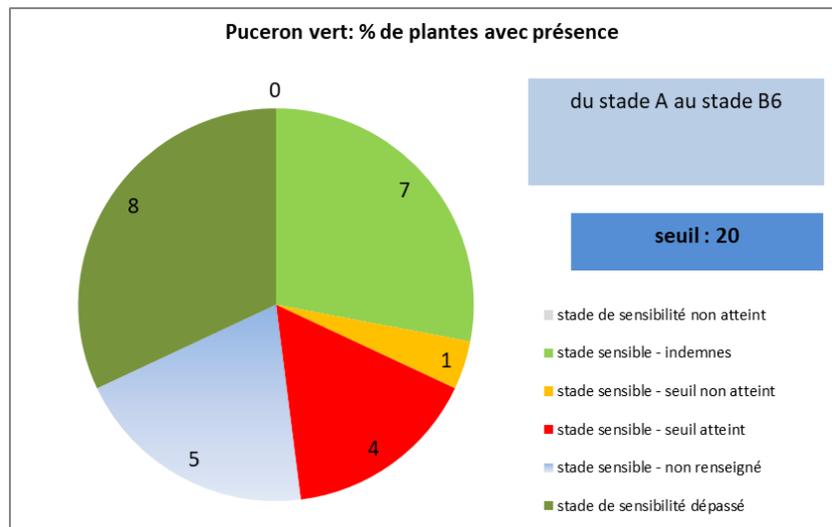
Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

PUCERONS VERTS : présence en augmentation mais l'avancée des stades limite l'impact, à surveiller.



Des **pucerons** sont observés dans 10 parcelles du réseau avec 5 à 68% de plantes porteuses. **4 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque.**



Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. **En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.**

Seuil indicatif de risque :

20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

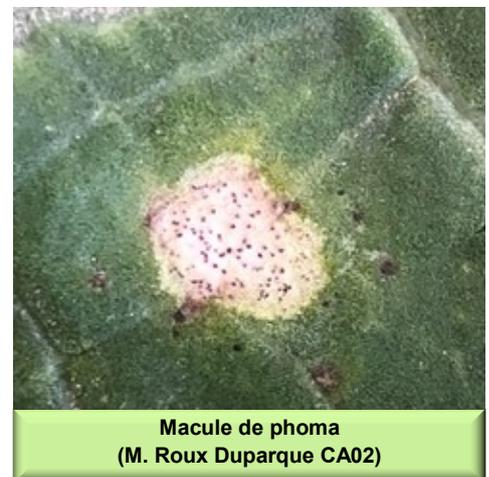
Autres ravageurs et maladies

Aucune **limace** n'est observée cette semaine mais des dégâts sont observés dans une parcelle. Il faut rester vigilant sur les parcelles en retard de végétation.

Des **tenthredes de la rave adultes** ont été capturées dans 2 parcelles. Pas de risque avéré en l'état.

Des **charançons du bourgeon terminal** sont capturés dans une parcelle avec 8 individus. Ce ravageur est rarement nuisible en région.

Des macules de **phoma** sont observés dans 5 parcelles avec 1 à 10% de plantes avec des macules foliaires. La gestion de cette maladie passe exclusivement par la résistance variétale.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Haute-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France, ProtégéInieux ; H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : O.Ley, Y. Debevernia, F. Courtois - ITE, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ABEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genèse, IRIS de Fizecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, Jourdain, KWG, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Morlaines, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Doreudra, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Haute-de-France et des Chambres d'Agriculture Haute-de-France

Avec la participation de :

